

## **COMMUNIQUE DE PRESSE :**

### **Mutations d'office à l'école Pasteur (93) : une décision inacceptable**

Depuis le début de l'année les enseignantes et enseignants adjoints de l'école Pasteur de St Denis (93) ont alerté sur les dysfonctionnements de la direction de leur école.

Début 2022, elles et ils ont été diffamés publiquement dans un article et une vidéo relayés par un média d'extrême droite sur la base de propos tenus par la directrice sous couvert d'anonymat.

Non seulement les personnels adjoints (qui ont déposé une main courante) n'ont pas été soutenus par leur hiérarchie mais six membres de l'équipe sont maintenant sanctionnés par une mutation d'office « dans l'intérêt du service ». Le Dasen avalise donc les propos mensongers de la directrice qui a jeté en pâture ses collègues de travail dans un magazine d'extrême-droite.

Du côté du ministère, malgré les multiples sollicitations, plus personne ne répond. A moins d'une semaine du premier tour de l'élection présidentielle, il semble qu'il n'y ait plus d'interlocuteur disponible au Ministère de l'Education Nationale, quelle que soit l'urgence des situations.

Le SNUipp-FSU dénonce une décision irresponsable qui va à l'encontre de l'apaisement nécessaire au bon fonctionnement du service public d'éducation. Il apporte tout son soutien aux enseignantes et enseignants adjoints de l'école Pasteur et exige l'annulation des sanctions de mutation d'office les concernant.

Fort de ses valeurs, il réaffirme son engagement total et son combat face aux idées véhiculées par l'extrême droite.

*Paris, le 7 avril 2022*